

Communiqué de presse

Programme Petite ville de demain dans l'Yonne : la Banque des Territoires accompagne le renouvellement urbain de Joigny

Joigny, le 6 janvier 2022

La Banque des Territoires accompagne la ville de Joigny en cofinçant deux études et une ingénierie de projet pour un montant global de 126 K€. Ce soutien contribuera au renouvellement urbain du centre ancien et du quartier de La Madeleine afin d'améliorer le cadre de vie des habitants, tout en réduisant l'impact environnemental.

Réaménagement des quais de l'Yonne

L'Yonne et ses abords constituent une opportunité économique importante pour le centre ancien. Cet axe structurant, avec ses principales entrées de la vieille ville, reflète une première image de Joigny.

Ainsi, le réaménagement de la baignade et du mail participera à valoriser les bords de l'Yonne dans la continuité du centre ancien et favorisera les modes de déplacements doux. L'aménagement du quai de l'hôpital sur la rive gauche, avec la véloroute, complètera cette mise en valeur des abords de l'affluent de la Seine.

La requalification des quais de l'Yonne est une des principales opérations de la revitalisation du centre ancien et s'effectuera en concertation avec les habitants par l'intermédiaire d'ateliers participatifs, réunions publiques, enquêtes de terrain, etc.

Dans le cadre du programme Petites villes de demain, la Banque des Territoires cofinance l'étude de réaménagement des quais du mail et de la baignade de Joigny à hauteur de 15 K€, soit 30% du budget total.

Le centre ancien de Joigny fait l'objet d'un projet de renouvellement urbain afin de le reconnecter à la rivière pour faire entrer la nature en ville, améliorer la qualité de l'habitat, renforcer son attractivité, valoriser son patrimoine, et enfin faciliter les mobilités.

Jardin maraîcher d'insertion dans le quartier de La Madeleine

La Ville de Joigny, qui a candidaté à l'appel à projets relatif à l'agriculture urbaine dans les quartiers lancé par l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU), fait partie des 48 lauréats de la 2ème tranche de « Quartiers fertiles » pour la mise en place d'un jardin maraîcher d'insertion au cœur de La Madeleine.

Ainsi, la Ville sera porteuse du projet de création d'une structure d'insertion par l'activité économique (SIAE) autour de l'activité maraîchère. Cette structure emploiera 12 équivalents temps-plein (ETP) dans le cadre de contrats à durée déterminée d'insertion, soit 16 salariés à 26h hebdomadaires. Les personnels recrutés seront des demandeurs d'emploi du jovinien. Le projet nécessite le financement du personnel mais également des locaux (75 m²) permettant l'activité de maraîchage et l'accueil des salariés : bureaux, vestiaires, chambre froide, etc.

La finalité de la SIAE est d'avoir un triple impact sur le territoire, en matière :

- de santé publique, pour améliorer la qualité de l'alimentation, issue au maximum des circuits courts
- d'insertion socio-professionnelle, en développant des dispositifs adaptés aux personnes et aux problématiques locales ainsi que des parcours d'insertion sur-mesure
- de formation et d'éveil des consciences autour des enjeux environnementaux.

Le coût total du projet s'élève à 1,6 M€ et la Banque des Territoires cofinance l'ingénierie de cette opération à hauteur de 107 K€.

Enfin, l'installation d'un projet maraîcher, notamment biologique, nécessite de connaître la qualité du sol. Une étude permettra d'adapter et de guider la remise en état du terrain mais également de mieux définir la production, les rendements estimés et les investissements à réaliser en matière de matériel.

Le coût total de cette étude s'élève à 7 000€ et sera financé à hauteur de 50%, soit 3 500€, par la Banque des Territoires.

Dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouveau Urbain (NPNRU) de La Madeleine, le quartier est en pleine mutation depuis plusieurs années : démolition et amélioration des logements, requalification des espaces publics, construction de nouveaux équipements, etc.

« Avec un cadre de vie qualitatif et marqué par des logements, des commerces, des services et des espaces publics adaptés à la demande, la Ville de Joigny multiplie les initiatives pour attirer de nouveaux habitants. Ce soutien au projet jovinien illustre l'engagement de la Banque des Territoires pour agir au bénéfice de villes plus durables et plus attractives et ainsi réduire les inégalités sur les territoires. » souligne Olivier Sichel, directeur de la Banque des Territoires

« La Ville de Joigny et la communauté de communes du jovinien s'engagent dans plusieurs tournants majeurs : d'abord celui des transitions environnementales et numériques. Ensuite, celui de la requalification de son centre-ancien avec ses composantes commerçantes, patrimoniales et de logement, enfin sur son attractivité pour attirer touristes, investisseurs et nouveaux arrivants. Ces virages ne peuvent être pris que par des partenariats de nature à optimiser les moyens publics » ajoute Nicolas Soret, maire de Joigny

Ces conventions sont signées en présence d'Olivier Sichel, directeur de la Banque des Territoires, et Nicolas Soret, maire de Joigny.

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr |  @BanqueDesTerr

A propos de la ville de Joigny

Ville d'art et d'histoire, Joigny, au centre du département de l'Yonne, compte près de 10.000 habitants. Elle est située à 1h15 de train de Paris. Joigny fut l'une des communes de France les plus touchées par la restructuration des services publics (RGPP). En quelques années à partir de 2008-2010, Joigny a vu partir l'armée et ses deux tribunaux après la chirurgie et la maternité, déplorant la perte de près de 500 emplois publics et de 1.000 à 1.200 habitants.

Une dizaine d'années plus tard, la commune se transforme au gré des vastes et ambitieuses opérations de transition qui ont été menées et le sont encore. L'ex-site militaire est devenu un pôle de formation, un pôle social, sportif et culturel. La Ville est investie dans une stratégie de réflexion globale pour la reconquête de son centre ancien ; alors que les actions, concrètes, se poursuivent en matière de renouvellement urbain dans le quartier prioritaire de la politique de la Ville, le quartier de La Madeleine.

Contacts presse :

Ville de Joigny

Nicolas Soret, maire - 06 85 30 33 18

Brice Besnard, directeur de cabinet de Nicolas Soret - 06 43 96 36 77

Banque des Territoires Bourgogne-Franche-Comté – Groupe Caisse des Dépôts

Aurélié Gauchey : aurilie.gauchey@caissedesdepots.fr - 06 31 07 46 95

 @BdT_BFC